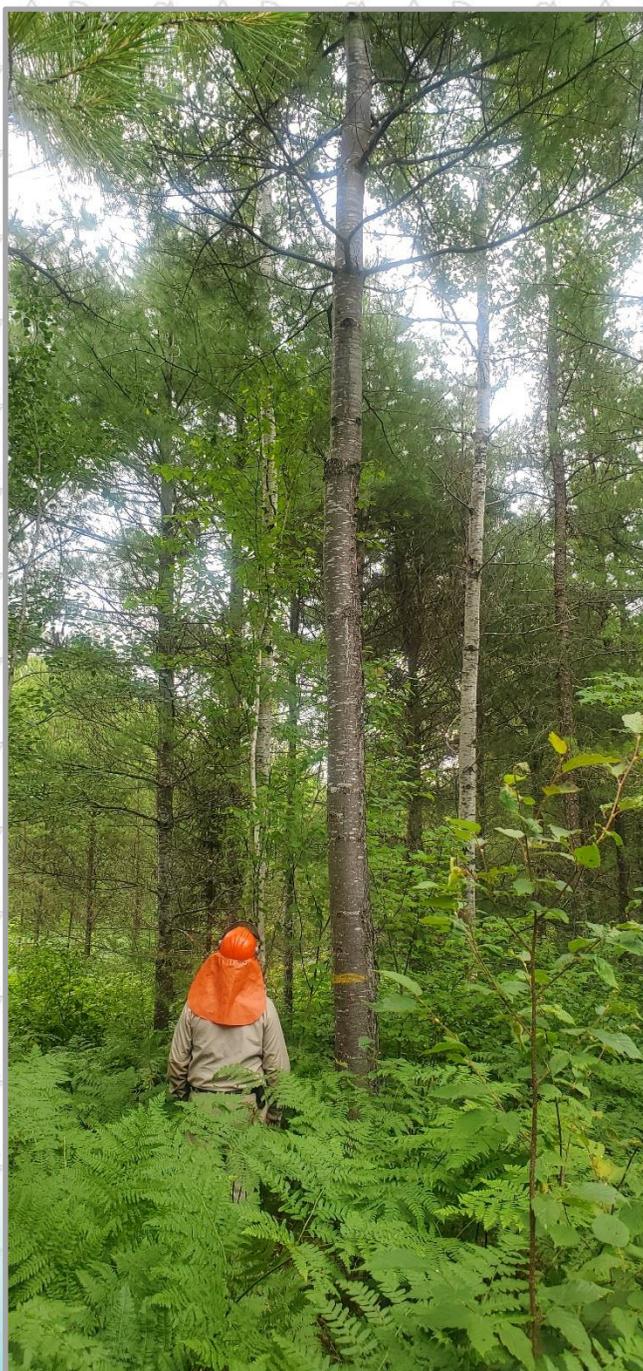


Projection de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour la hausse des prix Forêt privée

Bureau de mise en marché des bois
Direction de la tarification et de la compétitivité des opérations
forestières
Août 2022

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



AVERTISSEMENT

Ce document présente la projection de la valeur de l'ajustement à titre indicatif seulement. L'ajustement final sera déterminé en septembre 2022 selon les données réelles observées. Le paiement des travaux facturés avant la publication de la valeur de l'ajustement final en septembre est établi selon la grille de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix publié en juin 2022. Le paiement sera ajusté rétroactivement lors de la publication de septembre 2022.

Photographie de la page 1 :

Simon Pouliot

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Projection de l'ajustement à la valeur des traitements sylvicoles pour l'année financière 2022-2023 pour la hausse des prix en forêt privée

1. Calcul de l'ajustement pour la hausse des prix

- Publication de juin 2022
 - Variation de la moyenne des prix pour la période d'octobre 2021 à avril 2022 par rapport à la moyenne des prix de la période d'octobre 2020 à septembre 2021.
- Révision de septembre
 - Variation de la moyenne des prix pour la période d'octobre 2021 à août 2022 par rapport à la moyenne des prix de la période d'octobre 2020 à septembre 2021.

2. Calcul de la projection d'août 2022

Pour chaque indice de prix, la valeur de l'indice publié en juillet est celui appliqué à tous les mois suivant jusqu'au mois disponible lors de la mise à jour de septembre. Ce calcul est effectué selon la méthode de calcul décrite pour la révision de septembre.

Exemple pour l'indice des prix du carburant en septembre :

- L'ajustement pour cette catégorie de dépense correspond à la variation de la moyenne de l'indice de prix pour la période d'octobre 2021 à août 2022 par rapport à la moyenne des prix d'octobre 2020 à septembre 2021.
- Lors de la publication de juillet de Statistique Canada, la dernière donnée disponible est celle du mois de juillet.
- Le calcul utilise les valeurs réelles pour la période d'octobre 2020 à juillet 2022 et la valeur de juillet 2022 pour le mois d'août 2022.

3. La projection de septembre de la valeur des ajustements des traitements sylvicoles en forêt privée est présentée à l'Annexe 1. La valeur des ajustements comprend l'ajustement pour les mesures sanitaires publié en juin et la projection de l'ajustement pour la hausse des prix
4. L'annexe 2 présente les ajustements projetés en pourcentage pour chacun d'eux selon le type de traitements, le taux d'exécution et les taux techniques par famille d'activités ainsi que le taux moyen pondéré par les superficies réalisées en 2020-2021.

Annexe I : Projection de la grille de la valeur des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix 2022-2023 – Forêt privée – août 2022



PROJECTION DE LA VALEUR DES AJUSTEMENTS DES TRAITEMENTS SYLVICOLES EN FORÊT PRIVÉE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023 POUR LES MESURES SANITAIRES (COVID-19) ET LA HAUSSE DES PRIX - VALEUR À 100 %

TRAITEMENTS SYLVICOLES NON COMMERCIAUX	EXÉCUTION TECHNIQUE	TOTAL	UNITÉ
TRAITEMENT DE PRÉPARATION DE TERRAIN			
Débroussaillage et déblaiement			
Faible compétition	67	17	84 \$/ha
Forte compétition	199	17	216 \$/ha
Déblaiement mécanique	107	17	124 \$/ha
Déblaiement avec tracteur à lame tranchante	184	17	201 \$/ha
Déchiquetage	218	17	235 \$/ha
Déblaiement avec excavatrice "Pelle-Peigne"	170	17	187 \$/ha
Déblaiement des résidus de coupe - Abatteuse-groupeuse	150	17	167 \$/ha
Scarifiage			
Léger - Type TTS à disques passifs - Simple passage	30	17	47 \$/ha
Léger - Type TTS à disques passifs - Double passage	57	17	74 \$/ha
Moyen - Types TTS hydrauliques, Donaren ou Requin - Simple passage	47	17	64 \$/ha
Moyen - Types TTS hydrauliques, Donaren ou Requin - Double passage	86	17	103 \$/ha
Labourage et hersage agricole	67	17	84 \$/ha
Hersage forestier - Simple passage	58	17	75 \$/ha
Hersage forestier - Double passage	99	17	116 \$/ha
TRAITEMENT DE LA RÉGÉNÉRATION ARTIFICIELLE			
Plantation mécanique (pelle planteuse)	196	18	214 \$/1 000 plants
Plantation manuelle			
Racines nues PFD	37	20	57 \$/1 000 plants
Récipients 50 à 109 cc	14	18	32 \$/1 000 plants
Récipients 110 à 199 cc	20	18	38 \$/1 000 plants
Récipients 200 à 299 cc	29	19	48 \$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus	33	21	54 \$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus (15 cavités)	37	21	58 \$/1 000 plants
Regarni / enrichissement			
Racines nues PFD	45	20	65 \$/1 000 plants
Récipients 50 à 109 cc	23	18	41 \$/1 000 plants
Récipients 110 à 199 cc	28	18	46 \$/1 000 plants
Récipients 200 à 299 cc	37	19	56 \$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus	39	21	60 \$/1 000 plants
Récipients 300 cc et plus (15 cavités)	45	21	66 \$/1 000 plants
Plantation et Regarni - Peuplier Hybride	54	21	75 \$/1 000 plants
TRAITEMENT D'ÉDUCATION			
Désherbage	31	41	72 \$/ha
Dégagement (1^{er}, 2^e et 3^e)	139	41	180 \$/ha
Éclaircie précommerciale systématique			
8 000 à 15 000 tiges/ha	108	41	149 \$/ha
15 001 tiges/ha et +	145	41	186 \$/ha
Éclaircie précommerciale puits de lumière avec martelage	100	60	160 \$/ha
Taille phytosanitaire de pins blancs et de pins rouges	77	41	118 \$/ha

TRAITEMENTS SYLVICOLES COMMERCIAUX	EXÉCUTION TECHNIQUE		TOTAL	UNITÉ
Coupe progressive - Résineux (SEPM)				
Manuelle	114	42	156	\$/ha
Mécanisée	119	42	161	\$/ha
Coupe progressive - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuelle	163	42	205	\$/ha
Mécanisée	171	42	213	\$/ha
Coupe de récupération				
Partielle manuelle	148	42	190	\$/ha
Partielle mécanisée	154	42	196	\$/ha
Totale manuelle	63	25	88	\$/ha
Totale mécanisée	66	25	91	\$/ha
Éclaircie commerciale - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuelle	154	42	196	\$/ha
Mécanisée	161	42	203	\$/ha
Première éclaircie commerciale - Plantations de pins blancs et de pins rouges				
Manuelle	170	42	212	\$/ha
Mécanisée	178	42	220	\$/ha
Deuxième éclaircie commerciale - Plantations de pins blancs et de pins rouges				
Manuelle	96	42	138	\$/ha
Mécanisée	101	42	143	\$/ha
Première éclaircie commerciale - Résineux (SEPM)				
Manuelle - DHP 9 à 15 cm	200	42	242	\$/ha
Manuelle - DHP 15,1 à 19 cm	164	42	206	\$/ha
Mécanisée - DHP 9 à 15 cm	209	42	251	\$/ha
Mécanisée - DHP 15,1 à 19 cm	171	42	213	\$/ha
Deuxième éclaircie commerciale - Plantations de résineux (SEPM)				
Manuelle	112	42	154	\$/ha
Mécanisée	117	42	159	\$/ha
Coupe de jardinage - Résineux (SEPM)				
Manuel	149	42	191	\$/ha
Mécanisé	156	42	198	\$/ha
Coupe de jardinage - Feuillus d'ombre et autres résineux				
Manuel	145	42	187	\$/ha
Mécanisé	152	42	194	\$/ha
Martelage¹				
Feuillu		11	11	\$/ha
Résineux		13	13	\$/ha
Aide technique à la mobilisation des bois				
		25	25	\$/ha

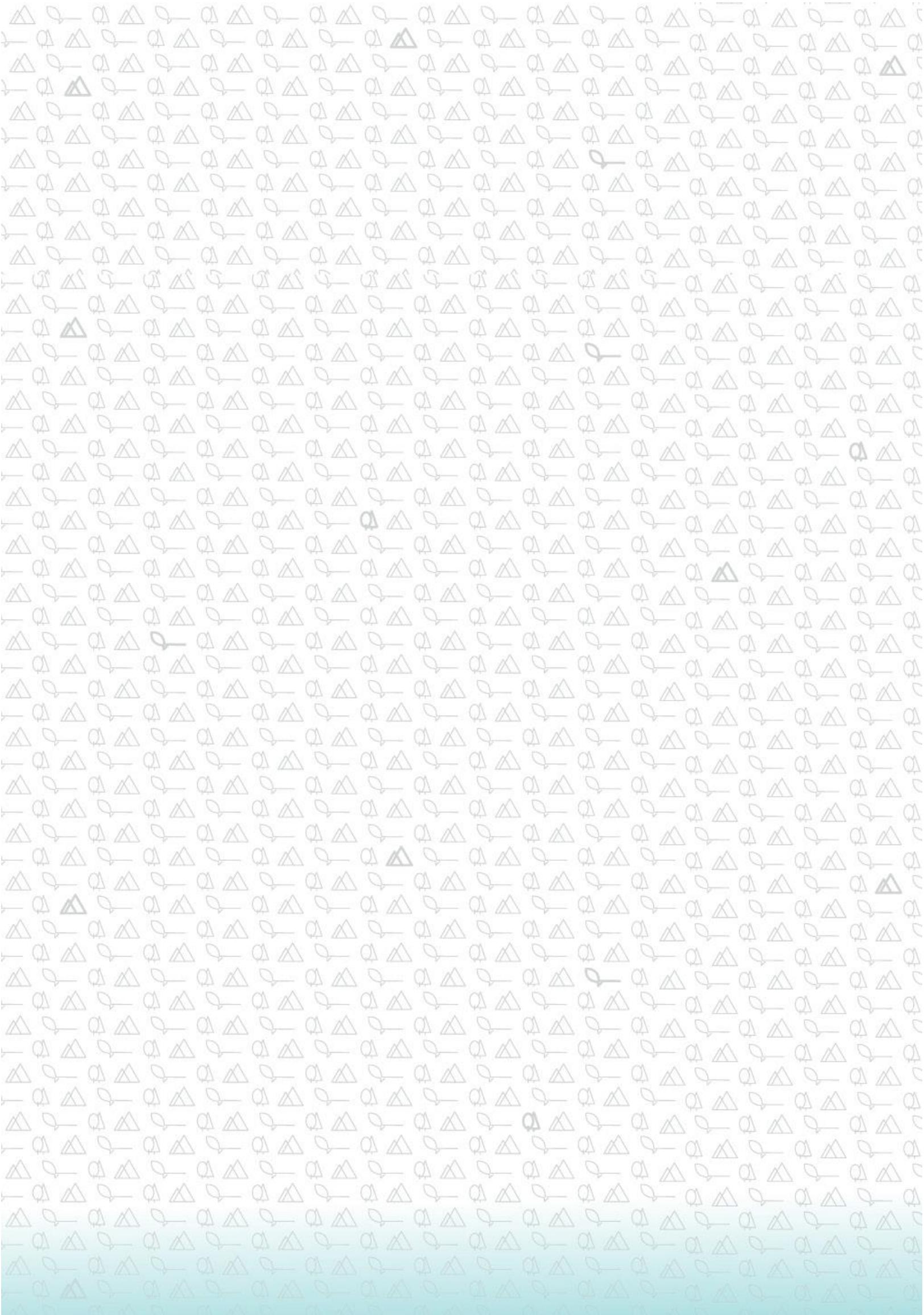
¹ Le taux de martelage est applicable uniquement pour les traitements commerciaux admissibles

Annexe II : Projection de la grille des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et la hausse des prix en pourcentage – août 2022

Forêt privée

Synthèse des ajustements pour les mesures sanitaires (COVID-19) et de la projection de l'ajustement pour la hausse des prix

	Acquisition d'équipements de protection individuelle		Gestion, planification, sensibilisation, formation et logistique		Transport des travailleurs		Total pour les mesures sanitaires (COVID-19)		Ajustement pour la hausse des prix	
	Taux d'exécution	Taux technique	Taux d'exécution	Taux technique	Taux d'exécution	Taux technique	Taux d'exécution	Taux technique	Taux d'exécution	Taux technique
Préparation de site \$/ha	0,43%	0,41%	0,49%	0,52%	0,00%	0,54%	0,92%	1,47%	11,30%	5,45%
Régénération artificielle (\$/1000 plants)	0,14%	0,42%	0,64%	0,78%	0,73%	0,35%	1,50%	1,55%	5,72%	5,45%
Éducation de peuplement (\$/ha)	0,27%	0,43%	0,48%	0,52%	2,84%	0,66%	3,59%	1,61%	4,92%	5,45%
Martelage (\$/ha)	0,00%	0,43%	0,00%	0,42%	0,00%	3,96%	0,00%	0,85%	0,00%	5,28%
Commerciaux mécanisés (\$/ha)	0,45%	0,47%	0,51%	0,61%	0,00%	1,35%	0,96%	2,43%	19,14%	5,45%
Commerciaux manuels (\$/ha)	0,45%	0,47%	0,51%	0,61%	0,00%	1,35%	0,96%	2,43%	12,22%	5,45%
Aide à la mobilisation (\$/ha)	0,00%	0,47%	0,00%	0,61%	0,00%	1,35%	0,00%	2,43%	0,00%	5,45%



Forêts, Faune
et Parcs

Québec 